



L'héraldique Cévenole

5^{ème} partie

L'instant BD

Estrassinnet
de Sylvain Pongi

Page 2

Une association

Les aventures enchantées
des amis du château de Brisis

Page 6

Histoire d'un village

Inauguration de l'alimentation
en eau potable de Boucoiran

Page 9

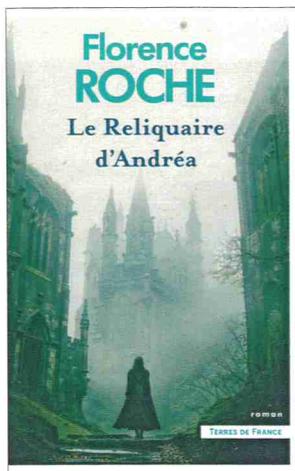
Histoire, toponymie

Anecdotes et biographies
d'Alais

Page 15

LA SÉLECTION LIVRES

du moment



La quête des origines d'Héloïse, qui, pour les découvrir, devient novice dans une abbaye, près de Narbonne.

Début XVI^e siècle. Héloïse grandit avec ses frères sur les terres de l'abbaye Sainte-Claire, près de Narbonne, où sa mère tient le moulin à huile. À dix-huit ans, elle rencontre un apothicaire, Aaron Bensalou, qui lui dit être heureux de la revoir en vie. Cet aveu bouleverse la jeune fille. En effet, Héloïse n'a que des souvenirs flous de son enfance, notamment les égards de l'abbesse pour elle.

Pourquoi la protégeait-elle ainsi alors qu'elle n'était qu'une simple fille de moulinière ?

Malgré l'amour qu'elle voue à Andréa, jeune maître drapier venu de Liège, Héloïse décide de prendre le voile pour tenter de découvrir ses origines.

D'ombres en secrets, de rencontres en révélations, le destin hors du commun d'Héloïse au cœur d'une intrigue captivante.

L'auteur : Née au Puy-en-Velay, en Haute-Loire, Florence Roche a notamment publié aux Presses de la Cité Les Parfums d'Iris, Le Pensionnat de Catherine, L'Orpheline des Sœurs de la Charité, La Source maudite et Les Rescapés de Junas.

**Les presses de la cité - www.collection-terresdefrance.fr - ISBN: 978-2-258-20914-5
Format: 14 x 22,5 cm - 236 pages - 21,00 €**

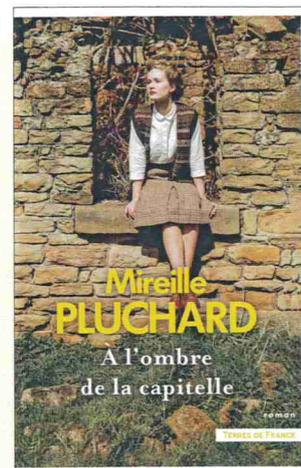
Au cœur des mutations du XX^e siècle, le portrait bouleversant d'une femme forte et résiliente.

Orpheline à l'âge de deux ans, Claire a été choyée par ses grands-parents maternels et paternels. Ces derniers voient en elle l'héritière de leur moulin à huile des bords de la Vère, au cœur des Cévennes. Ils orientent son instruction dans ce sens, sans se soucier des aspirations de leur petite-fille. De même, ils organisent son union avec Robert, l'héritier du moulin de l'Orviel, malgré le peu d'attirance qu'elle éprouve envers lui et l'attitude détestable de la mère du jeune homme. De cette union naît Florian.

Alors que dans chaque foyer on pleure encore les morts de 14-18, une autre guerre éclate. Robert est mobilisé. Claire se retrouve donc à la tête des deux moulins. Réussira-t-elle à relever le défi ? Les pièges en travers de sa route feront-ils obstacle à l'amour que le destin lui réserve ?

Au cœur des mutations du XX^e siècle, le superbe portrait d'une femme en pleine éclosion.

L'auteur : Mireille Pluchard vit à Alès depuis toujours, et sa terre natale reste la première source d'inspiration de ses sagas. Elle est l'auteure d'une vingtaine de romans dont Le Miroir d'Amélie, De soie et de cendres, Isolde ou le Secret des fleurs et Luna, l'enfant des roselières, publiés aux Presses de la Cité.



**Les presses de la cité - www.collection-terresdefrance.fr - ISBN: 978-2-258-20471-3
Format: 15,5 x 24 cm - 512 pages - 23,00 €**

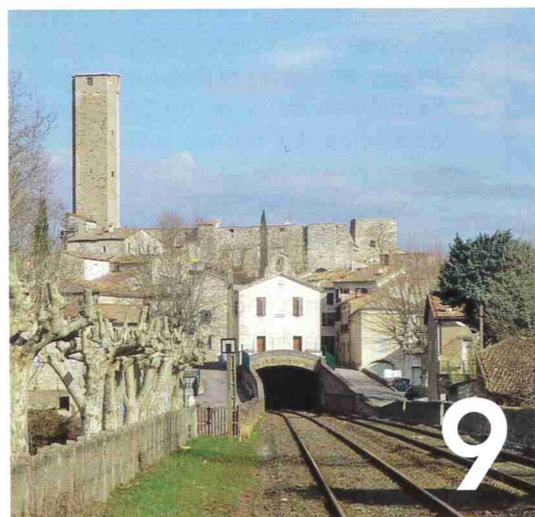
L'INSTANT BD

par Estrassinnet



LE SOMMAIRE

de la semaine



SOMMAIRE N° 2311

- 2 - La sélection livres du moment - Estrassinnet
- 4 - L'héraldique Cévenole (5^{ème} partie): Le bureau d'Alès
- 6 - Les aventures enchantées des amis du château de Brisis
- 9 - Inauguration de l'alimentation en eau potable à Boucoiran
- 15 - Histoire, toponymie, anecdotes & biographies d'Alais

Photo couverture :

Petite pose vers Bez-et-Esparon...

Crédits photo : Michel Vincent

Annonces légales et actus en pages centrales



Fondateur: Lucien André
Successeur: Michel Vincent
Directrice de la publication:
Laurence Leyris-Béraud

Cévennes Magazine
RCS Nîmes 398045930
Siège social: 31, che. de la Plaine de Larnac
30560 Saint-Hilaire de Brethmas

Téléphone: 04 66 56 69 56
E-Mail: cevennesmagazine@gmail.com
Site: www.cevennesmagazine.fr
Facebook: Cévennes Magazine
Instagram: [cevennes_magazine](https://www.instagram.com/cevennes_magazine)

Impression:
IMP'ACT imprimerie
Tel.: 04 67 02 99 89
5911 Route du Frouzet
34380 Saint-Martin de Londres



N° CPPAP 0626 K 80730
ISSN 0180-6181
Reproduction des textes et photos interdite
(loi mars 1957)
Dépôt légal: jour de parution

ABONNEZ-VOUS!

52 NUMÉROS = 40 € TTC

AU LIEU DE 83 €

LES BLASONS

de nos communes Cévenoles

- L'HÉRALDIQUE CÉVENOLE -

5^{ème} partie (suite)

Jean-Claude MOLINIER

Héraldiste depuis 1986

Après quatre articles consacrés à la présentation succincte des règles héraldiques et au périmètre de l'étude, nous entrons dans le vif du sujet avec la présentation des blasons, bureau d'enregistrement par bureau d'enregistrement, dans l'ordre alphabétique. (C.M = Cévennes Magazine).

CHAPITRE 5: LE BUREAU D'ALÈS

Quatre précisions importantes avant de commencer:

- Concernant la présentation des blasons existants je précise que les dessins exécutés vous montrent comment transcrire par l'image le blasonnement effectué par l'héraldiste créateur; il ne s'agit pas d'imposer ma manière de dessiner, mais simplement d'appliquer les règles.

- D'autre part, ces dernières étant ce qu'elles sont, je ne vais pas suivre le mouvement de modification des blasons parfois rencontrés de manière frénétique. Je vais m'appliquer à respecter le fait que des armoiries ne peuvent être modifiées au cours du temps qu'avec des circonstances particulières. Cela va donner pour certaines communes des résultats différents de ce qu'elles portent actuellement. Je m'attache aux règles héraldiques, pas aux décisions municipales émanant de personnes qui ignorent profondément ce qu'elles sont.

- Toutes les communes ou les personnes qui sont intéressées pour récupérer ces blasons correctement dessinés peuvent me contacter et je leur transmettrai librement, sans aucuns frais (armorialjc@sfr.fr). Je peux aussi échanger et discuter sur la présentation faite, n'hésitez pas.

- Le nom des communes est surligné d'une couleur indiquant son statut héraldique:

Sans rien = Blason non modifiable,

en jaune = Modifiable,

en orange = Source incorrecte,

en rouge = Faux ou Interdit,

en bleu = Pas de blason.



BAGARD

Créé par Charles d'HOZIER, héraldiste généalogiste du roi lors de l'élaboration de l'Armorial Général de France en décembre 1696, N° 243: « D'azur, à une bande d'argent, accompagnée en chef d'un lion d'or, rampant contre la bande. »

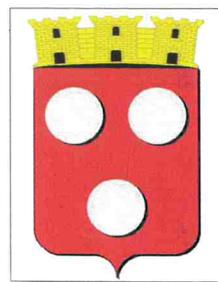


D'Hozier choisit de reprendre une partie des armoiries d'Azémar seigneur du château de Girac ou Chirac selon les siècles. La reprise intégrale des armes de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments. Pour être

en conformité, d'Hozier a repris l'ensemble du blason en enlevant les croissants et en modifiant la position du lion qui reste rampant, c'est-à-dire debout, mais le long de la bande.

En résumé on obtient les explications suivantes: Bagard est un village des Adhémar (Bande et lion or).

Blason non modifiable; des ornements peuvent être ajoutés comme me l'a demandé St-Jean-de-Ceyrargues. (Cf. C.M N° 2242).



BEZ-ET-ESPARON

Créé par Charles d'HOZIER, héraldiste généalogiste du roi lors de l'élaboration de l'Armorial Général de France en juin 1700, N° 284: « De gueules, à trois besants d'argent. »

C'est Bez qui a reçu le blason, la communauté d'Esparon n'a pas été armoriée. Le besant est triplé,

indiquant que Bez est sous l'autorité d'un autre bourg (La Vigerie du Vigan-Meyrueis)

Il s'agit d'un jeu de mots, le besant s'ajustant phonétiquement avec Bez.

En résumé on obtient les explications suivantes: Bez-et-Esparon (Besant et Gueules) est un village intact (Argent) (Sous-entendu qu'il n'y a pas eu d'affrontement entre protestant et catholique).

Blason modifiable étant donné que seul Bez a été armorié. Dans ces conditions un nouveau blason peut être établi pour y inclure l'âme d'Esparon; des ornements peuvent être ajoutés comme me l'a demandé St-Jean-de-Ceyrargues. (Cf. C.M N° 2242).



BLANDAS

Créé par Charles d'HOZIER, héraldiste généalogiste du roi lors de l'élaboration de l'Armorial Général de France en juin 1700, N° 144 : « D'azur, à trois chevrons d'argent. »

Les couleurs répondent au symbolisme de l'époque du blason :

L'azur, couleur des cieux, exprime la fidélité à Dieu ; l'argent, couleur de la lune, exprime la pureté sous toutes ses formes.

C'est à partir des armes d'Assas que l'héraldiste royal va construire le blason communal en récupérant le chevron



qu'il multiplie pour indiquer que Blandas est sous l'autorité d'un autre bourg (La Viguerie du Vigan-Meyrueis)

En résumé on obtient les explications suivantes : Blandas est fidèle à la religion (Azur) sous l'autorité d'Assas (Chevron). Blason modifiable étant donné que d'Hozier a établi des armoiries identiques à M. Faventines, marchand du Vigan (N° 256, août 1700) ; des ornements peuvent être ajoutés comme me l'a demandé St-Jean-de-Ceyrargues. (Cf. C.M N° 2242).



BRÉAU-MARS

La commune nouvelle, fusion des anciennes communes de Bréau-et-Salagosse avec Mars le 1^{er} janvier 2019, ne dispose pas à ce jour de blason, malgré mes tentatives depuis 2019.

En application des règles héraldiques, il est possible de s'en tenir aux existants en les organisant :

Bréau est créé par Charles d'HOZIER, héraldiste généalogiste du roi lors de l'élaboration de l'Armorial Général de France en septembre 1700, N° 228 : « De sinople, à un taureau furieux d'or. »

Mars l'est par le même héraldiste en septembre 1700, N° 200 : « D'azur, à une muraille d'argent, crénelée de 5 pièces et maçonnée de sable. »

Ayant chacune leurs propres armoiries, la règle impose de partager l'écu équitablement pour chacun d'eux, de la manière la plus logique possible. Le taureau de Bréau étant vertical, la fusion se fait suivant le parti : « Pennon parti : Au 1 de sinople, à un taureau furieux d'or et d'azur, à une muraille d'argent, crénelée de 5 pièces et maçonnée de sable. »

Les couleurs répondent au symbolisme de l'époque du blason : Le sinople, couleur des évêques, exprime le cheminement vers Dieu ; l'azur, couleur des cieux, exprime la fidélité à Dieu ; l'argent, couleur de la lune, symbolise la pureté sous toutes ses formes et l'or, couleur du soleil, la foi sous toutes ses formes.

Bréau porte un taureau, symbole du travail. Il rappelle aussi les foires aux bestiaux des temps anciens. Mars porte une muraille, un mur, suite à une mauvaise graphie de d'Hozier qui écrit Maurs et non pas Mars.

En résumé on obtient les explications suivantes : Bréau chemine vers Dieu (Sinople) en ayant foi (Or) au travail (Taureau) ; Mars (Mur), se purifie (Argent) dans sa fidélité à Dieu (Azur).

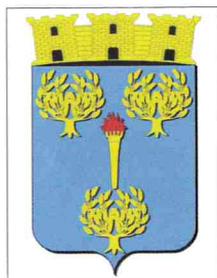
Les ornements ont été définis à la fin du XIX^e s pour l'ancienne commune de Bréau-et-Salagosse en figurant deux palmes de sinople, mises en sautoir par la pointe et liées d'argent afin de l'honorer.

La spécification furieux du taureau indique qu'il est dressé sur ses pattes arrière en tendant ses pattes avant, la queue remontée sur le dos, le panache vers l'extérieur. Lorsque l'on procède à l'union de deux écus on lui donne le nom de pennon. Cette précision permet d'indiquer à l'observateur que l'écu est le résultat de la combinaison de plusieurs sujets. Dans le cas présent il s'agit de la réunion de deux blasons d'anciennes communautés indépendantes.

Peut-être que cet article incitera la commune à se doter d'un blason ; en tout cas je serais très honoré de l'aider gratuitement.

Blason modifiable si la fusion des deux anciennes armoiries découlant des règles héraldiques n'est pas considérée ; des ornements peuvent être ajoutés comme me l'a demandé St-Jean-de-Ceyrargues. (Cf. C.M N° 2242).

À suivre...



BOISSET-ET-GAUJAC

Boisset est créé par Charles d'HOZIER, héraldiste généalogiste du roi lors de l'élaboration de l'Armorial Général de France en août 1700, N° 273 : « D'azur, à trois buis arrachés d'or. »

Gaujac l'est par le même héraldiste en novembre 1696, N° 254 :

« D'azur, à un flambeau d'or, allumé de gueules ».

Étant donné la même couleur de champ et le fait que d'un côté il y a un élément et de l'autre trois identiques, la fusion nécessaire et la plus équilibrée visuellement devrait être la suivante :



« D'azur, à un flambeau d'or, allumé de gueules, accompagné de trois buis arrachés d'or, 2 et 1. »

Contrairement à ce qu'expose Boisset-et-Gaujac sur son site internet (Simplement les armes de Boisset), du moment que les deux anciennes entités ont un blason, ils doivent être fusionnés dans le même écu, ou alors la commune établie de nouvelles armoiries.

Les couleurs répondent au symbolisme de l'époque du blason : L'azur, couleur du ciel, exprime la fidélité à Dieu ; l'or, couleur du soleil, exprime la foi sous toutes ses formes.

Boisset avec ses buis est un jeu de mots phonétique. Gaujac reprend une partie des armes du seigneur de la Fare qui avait le village comme fief.

En résumé on obtient les explications suivantes : Boisset (Buis) a foi (Or) dans sa fidélité à Dieu (Azur) ; Gaujac est un village des la Fare (Flambeau).

Blason modifiable si la fusion des deux anciennes armoiries découlant des règles héraldiques n'est pas considérée ; des ornements peuvent être ajoutés comme me l'a demandé St-Jean-de-Ceyrargues. (Cf. C.M N° 2242).

Il était une fois, dans la paroisse de Pontails-et-Brévis, nichée dans les montagnes pittoresques des Cévennes, un château millénaire en réparation.

Pour y arriver, il fallait traverser un vieux pont, esquiver des chèvres espiègles et enfin trouver une clé cachée sous une pierre magique gardée par un chat qui parle en rimes.

Les bénévoles, armés de pelles en plastique et de seaux de plage, escaladaient les collines et esquivaient les chèvres. Une fois au château, ils réparaient les murs avec des bouts de ficelle et des chewing-gums, tout en évitant les chauves-souris. Mais ce n'est pas tout ! Heureusement, un écureuil hyperactif, chef de chantier, et un fantôme farceur, responsable des outils, les aidaient. L'un transportait des noix pour "renforcer" les murs, tandis que l'autre déplaçait les outils et faisait des grimaces pour faire rire tout le monde.

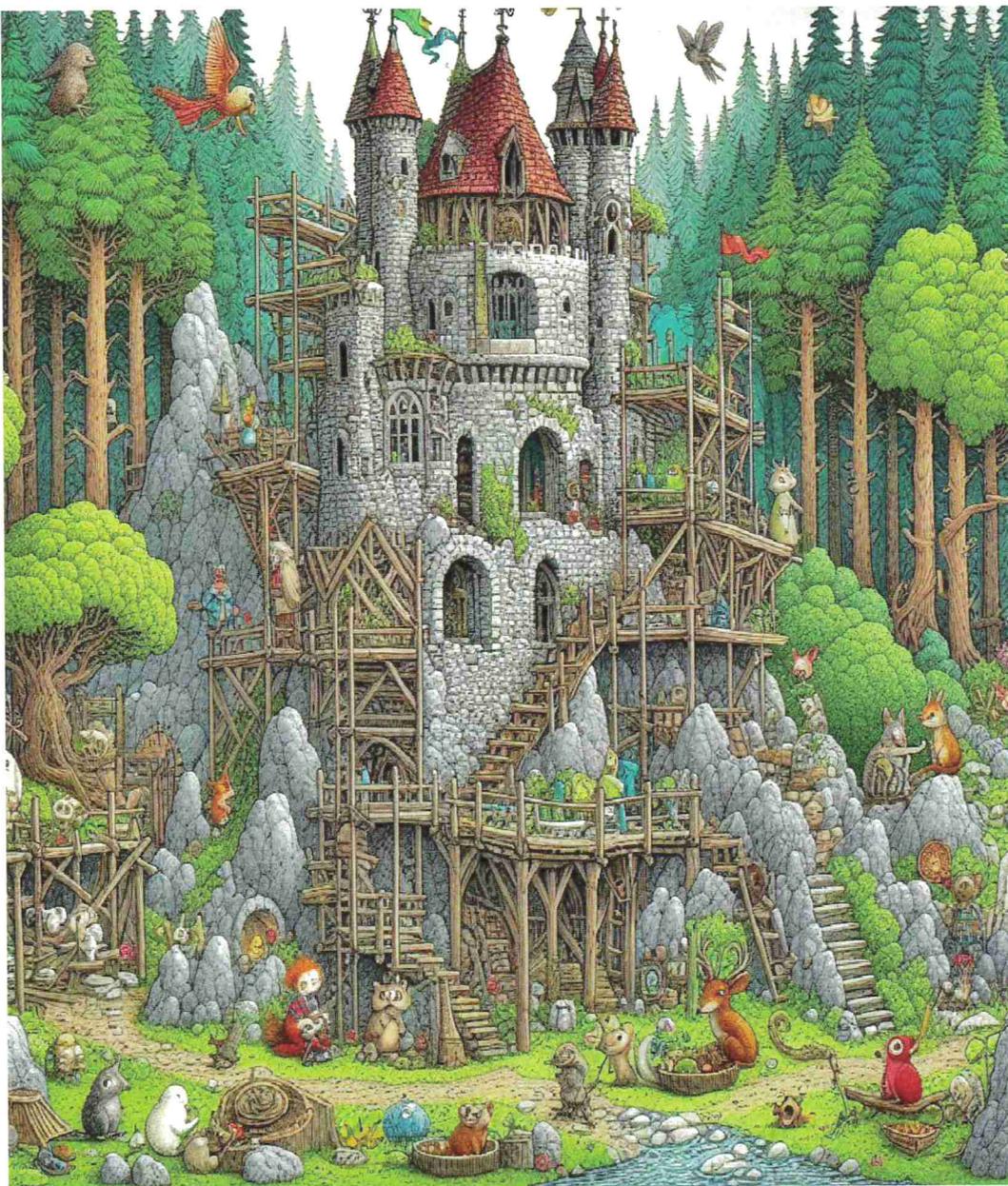
Les réunions étaient hilarantes : "Ce mur doit être rose !" "Pourquoi pas une piscine dans la cour ?" "Les chèvres doivent avoir leur propre salle de bal !" L'écureuil et le fantôme proposaient des idées rigolotes comme une tyrolienne ou une salle de danse hantée.

Un jour, une famille de petites souris décida de vivre dans le château. L'écureuil devint vite leur ami et les aida à trouver des cachettes secrètes pour leurs provisions. Le fantôme s'amusa à leur faire des petites frayeurs, mais les souris riaient toujours de bon cœur.

Un raton laveur, logisticien, apportait des outils et des matériaux aux bénévoles. Il adorait jouer à cache-cache avec les souris. Un hibou sage, superviseur des travaux, surveillait les travaux depuis les hauteurs du château, donnant des conseils avisés et racontant des histoires anciennes. Une grenouille, animatrice, divertissait les bénévoles avec ses sauts acrobatiques et ses chansons. Un renard rusé, ingénieur en énigmes, aidait à résoudre les énigmes et à trouver des passages secrets.

Une marmotte curieuse, inspectrice des travaux, adorait mâchouiller les plans de construction et renverser les seaux de peinture. Elle était toujours prête à faire une farce, comme cacher les outils ou grimper sur les échafaudages pour observer les bénévoles. Malgré ses bêtises, tout le monde l'adorait car elle apportait beaucoup de joie et de bonne humeur.

Un jour, un renard, inventeur, très intelligent arriva au château. Il créa une machine à faire des crêpes, et bientôt, tout le monde au château dégustait des crêpes succulentes. La maman de tous ces personnages préparait des goûters délicieux et soignait les petits bobos avec des bisous magiques.





Un paon majestueux, styliste, organisait des défilés de mode pour les animaux. Une pie bavarde, conteuse, racontait sans fin des histoires et des blagues amusantes. Une tortue très sage, contremaître, donnait des conseils précieux et rappelait à tout le monde de prendre son temps.

Une biche gracieuse, herboriste, apportait des fleurs et des herbes magiques de la forêt. Une chouette historienne, guide touristique, organisait des visites guidées et racontait des anecdotes fascinantes sur le passé du château.

L'équipe gardait le sourire, organisant des concours d'imitation de gargouille et des courses de brouettes. L'écureuil et le fantôme, toujours prêts à faire rire, participaient avec enthousiasme.

Le jour de l'inauguration, le château brillait de mille feux. Un petit garçon du village offrit un dessin du château au vicomte qui annonça avec émotion que le château serait désormais un lieu ouvert à tous les habitants, pour qu'ils puissent y organiser des événements et se rassembler.

Le château de Brisis restauré redevient l'étendard de l'esprit cévenol, le symbole de la persévérance et de l'unité de la vallée. Les rires des enfants, les blagues du fantôme et de l'écureuil, et les aventures des petites souris continuent de remplir les murs du château, faisant de chaque jour une nouvelle aventure.



Images créées par IA et
texte : Frédéric Dussaud.

INAUGURATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE À BOUCOIRAN EN 1901

1^{ère} partie

Relevé par P. B.

Boucoiran, situé dans les méandres de la rivière « Le Gard » entre Ners et Brignon, a de tout temps été une cité privilégiée en eau. Parfois elle en a durement souffert ; près de nous, nous citerons les crues de 1907 et de 1958 où la rue principale Alès - Nîmes était, par endroits, recouverte de deux mètres d'eau. Une partie de son terroir fertile situé au nord-est entre cette localité et Cruviers-Lascours fut au cours des siècles et des « gardonnades » emportée par les eaux ou remplacée

par un désert de sable et de galets, « lou gravas » comme on l'appelle.

Malgré ces épisodiques graves inconvénients, le « Gard » apporta une richesse à Boucoiran lorsque Monsieur le Marquis de Calvière épousa sa cousine Olympe de Boucoiran. C'est à cette époque, au milieu du XVIII^e siècle, que M. de Calvière fit creuser le canal, long d'une dizaine de kilomètres, branché à l'origine sur le « Gard » au Pont de Ners jusqu'à Moussac. Ce canal traverse Boucoiran et

arrose une grande partie de son terroir.

Certes l'eau qui s'écoule à découvert peut ne pas être potable, mais elle assure commodément l'abreuvement du bétail, le lavage et l'arrosage de la plaine.

Ce canal fut équipé en moulins - il y en avait deux dans Boucoiran - et d'une fabrique de cordes dont le bâtiment et les bassins en ruines existent encore à proximité du hameau de Lavol à deux kilomètres au nord de Boucoiran.

L'eau potable pour la consommation des habitants ne pouvait être captée économiquement que sur le territoire et en amont de l'agglomération de Boucoiran, dans les

Archives municipales





Lavoir sur le canal

nappes d'eau souterraines du « Gard » après la réunion des Gardons d'Anduze et d'Alès.

Ces quelques explications préliminaires m'ont paru nécessaires pour la bonne compréhension du discours inaugural prononcé, le dimanche 25 août 1901, par M. Gaston Dombre, grand-oncle de ma femme, architecte à Alès, rue Mandajors, auteur du projet d'adduction d'eau de Boucoiran. M. Dombre aux élections municipales de 1904 fut élu Maire de Boucoiran, charge qu'il devait conserver jusqu'après la guerre 1914-1918.

Le discours qu'il prononça le dimanche 25 août 1901 parut dans le n° 1103 du samedi 31 août 1901, du journal hebdomadaire « L'Union Républicaine » de l'arrondissement d'Alais. J'en donne copie, in-extenso, ci-dessous :

« Fêtes de Boucoiran »

Dimanche dernier, a eu lieu à Boucoiran, l'inauguration des Eaux.

Ce projet d'adduction d'eau a été élaboré par M. Dombre, l'un de nos plus distingués et de nos plus sympathiques architectes, enfant de Boucoiran, qui a clôturé d'une façon remarquable la série des discours prononcés par notre honorable Sous-Préfet, M. Lallemand, par notre sénateur M. Desmons etc.

sage et vieux Socrate, avec des fenêtres sur le cœur afin que toutes les pensées des hommes fussent soumises à l'examen universel, vous pourriez, par les ouvertures donnant directement sur le mien, y lire le trouble et l'émotion que j'ai ressentis à la pensée de vous parler aujourd'hui de notre commune, à la place de mes aînés, cependant plus autorisés que moi et en songeant surtout au sacrifice de patience que mon ignorance des formes littéraires et oratoires va vous imposer; mais, en présence du devoir que fait naître pour moi l'événement qui nous réunit aujourd'hui, je ne pouvais pas hésiter. Je vous prie donc d'excuser ma hardiesse et je sollicite quelques instants de votre indulgente patience pour m'écouter.

L'hygiène des peuples doit être la principale loi des hommes et des gouvernements.

Cette maxime que nous trouvons inscrite sur le fronton d'antiques monuments, a, de tout temps, préoccupé les peuples et les individus et, s'il est du devoir de chaque citoyen d'avoir soin de sa propre santé, une obligation plus grande, plus étendue, incombe aux administrations publiques qui doivent pourvoir d'eau, opportunément, les populations qui sont sous leur garde, afin de leur éviter les périls qui menacent leur bien-être et leur santé.

L'eau est un liquide indispensable soit à la vie animale, soit aux végétaux; les régions qui en sont dépourvues

ressemblent à des déserts, tandis qu'au contraire celles où elle est distribuée sur le sol, dans de justes proportions, sont couvertes d'une végétation abondante.

M. le Maire de Boucoiran s'est fait un devoir, dès le début, de remercier tous ses invités.

Le discours de M. Dombre rend hommage à tous ceux qui ont collaboré au projet depuis le début de l'œuvre jusqu'à sa terminaison.

Ce discours, que nous sommes heureux de reproduire, montre que son auteur joint à une érudition d'ordre technique une connaissance historique locale; il ajoutera un fleuron de plus à la considération déjà si légitime dont jouit cet honorable architecte :

« Messieurs et chers concitoyens,

Si physiquement j'étais constitué selon le désir du



L'eau destinée à l'alimentation de l'homme doit être saine et remplir des conditions imposées par le conseil d'hygiène de France. Elle est la base de notre alimentation, la boisson par excellence. C'est pourquoi nous avons attaché nos efforts à fournir à la commune celle qui nous a paru remplir les meilleures conditions.

Les mesures rigoureuses prescrites par le gouvernement peuvent paraître draconiennes tout d'abord, mais si on réfléchit à ce que l'eau est le véhicule par excellence pour transporter les maladies, on ne saurait blâmer les autorités de prescrire les plus grands soins pour le choix de cette eau qui pourrait, plus tard, devenir un instrument plus dangereux, pour l'humanité, que le canon.

Obéissant aux considérations que je viens d'exprimer, la municipalité de Boucoiran s'est mise en souci de rechercher si elle ne trouverait pas sur son territoire les eaux vives, potables et abondantes, dont ses habitants avaient le plus grand besoin. La constitution géologique de son terroir l'a contrainte de donner la préférence aux eaux courantes du sous-sol de la rivière du Gardon. Les sondages pratiqués pendant les périodes des grandes sécheresses ont révélé l'existence de ces eaux et les analyses chimiques ou bactériologiques ont établi leurs réelles qualités. C'est à la Municipalité de 1897 que revient l'honneur de ce choix et c'est grâce à elle si les habitants de Boucoiran sont aujourd'hui pourvus de cet élément de première nécessité.

Ce choix a une importance considérable que l'on appréciera, si l'on tient compte que l'état sanitaire d'une localité varie suivant la qualité des eaux qu'elle consomme : l'ingénieur Latham a démontré l'exactitude de cette affirmation en prenant pour exemples diverses cités anglaises qui, depuis trente ans s'étaient pourvues d'une eau potable excellente ; il prouva que, dans ces localités, pendant la pé-



Ci-dessus : Nîmes, dans les jardins de La Fontaine -Ci-dessous : Le Pont Du Gard



riode décennale qui avait suivi l'installation, la mortalité avait subi une réduction importante par comparaison à la même période qui l'avait précédée. Étant données ces constatations le capital dépensé pour notre adduction produira, j'en suis sûr, un intérêt de bien être, de santé et de longévité qui s'appliquera non à quelques privilégiés mais à la population entière.

Les fontaines abondantes ont le plus souvent déterminé la fondation des villes; c'est ainsi que l'on attribue la fondation de Nîmes par les Romains à l'importance du débit de la Fontaine, qui devint insuffisante par suite de l'accroissement de la colonie. Les Romains, pleins de génie, recoururent à ce moment aux sources d'Eure et d'Airon qu'ils canalisèrent et conduisirent à Nîmes à l'aide d'un aqueduc qui entraîna la construction du merveilleux Pont du Gard. Leur conduite d'eau avait sept lieues de longueur, elle était en forme de fer à cheval ayant à son origine Uzès, à son extrémité Nîmes, au centre le Pont du Gard pour la traversée de la vallée du Gardon. Cette imposante entreprise coûta aux Romains quinze ans de travail.

L'abondance des eaux de Boucoiran, sa position stratégique, durent déterminer la construction de la tour du château et de ses remparts.

Les Romains, qui ne connaissaient qu'imparfaitement les lois de l'hydraulique, firent des travaux énormes pour maintenir leurs eaux à des hauteurs considérables; la science moderne permet d'épargner un temps précieux

à la construction et l'industrie actuelle produit des tubes de toutes sortes qui remplacent économiquement les colossales conduites romaines.

La ville de New York inaugura, en 1842, un aqueduc souterrain de 66 kilomètres qui déverse journellement dans la cité 160 000 mètres cubes d'eau.

Paris possède une conduite de 130 kilomètres; celle de Marseille a un parcours de 157 kilomètres y compris son tunnel de 20 kilomètres; Glasgow a un aqueduc qui a coûté 23 millions de francs.

Sans ressembler en rien à ces gigantesques travaux, nos conduites d'eau, d'ailleurs plus modestes, n'en constituent pas moins un sacrifice pécuniaire, important pour nous tous eu égard au nombre des habitants qu'elles alimentent et aux ressources de la Commune.

Boucoiran, dont l'existence était déjà signalée en 1027, comptait 18 feux en 1034, les eaux y étaient abondantes et suffisantes aux soldats et cavaliers qui, trois ans auparavant, logeaient au château et étaient préposés à la garde de la Tour que nous voyons là-haut attirant les regards de très loin par sa forme carrée et que l'on admire de près pour la solidité de ses matériaux.

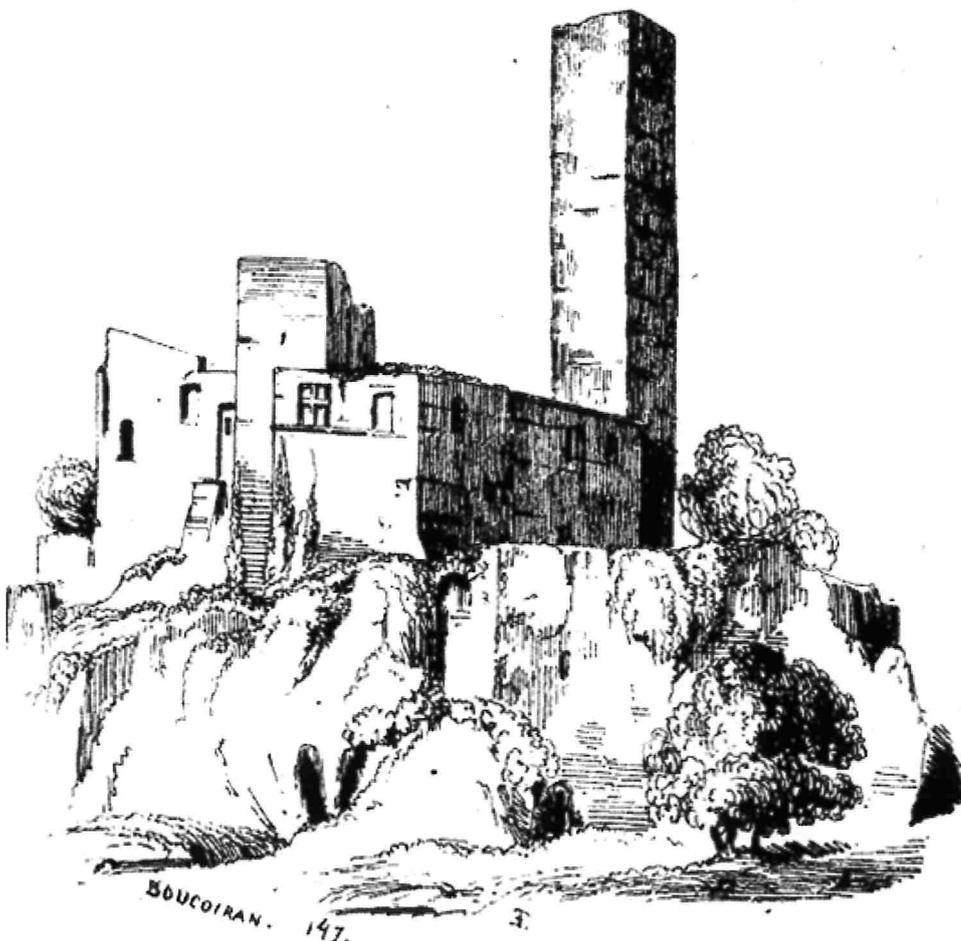
Ils avaient dû s'abreuver à nos limpides fontaines, en 1381, les gens de guerre de Louis Grimaldi, lorsque leur fait d'armes les mit en possession de cette tour malgré les solides remparts qui l'entouraient. »

(Pendant trois ans, 1373-1376, les Routiers campent près d'Uzès et l'on note des destructions et mises à sac de villages. Un peu plus tard en 1381, on enregistre de nouvelles destructions et pillages par les troupes du Duc de Berry nommé Gouverneur du Languedoc par Charles VI. Son prédécesseur, le Comte de Foix, ne voulant pas céder sa place, un conflit naît de cette rivalité. Le Duc de Berry veut conquérir cette province fidèle au Comte de Foix. Conrad Grimaldi, Chevalier Gênois, se rend maître de notre région. Son cousin Louis Grimaldi s'empare de la tour de Boucoiran en décembre 1381).

« Les eaux auraient été suffisantes aux habitants de Boucoiran si, après avoir donné leurs bras et leur sueur pour le creusement du canal seigneurial, ces travailleurs avaient pu disposer des eaux qui y circulaient. »

(1696 projet d'arrosage des plaines de La Calmette, Boucoiran, Lézan. Abandon suite à la révolte des Camisards. Au milieu du XVIII^e siècle, le Mar-

1834 Le château de Boucoiran par E.Frossard



quis de Calvière reprend à son compte une partie du projet sur Ners, Boucoiran, Moussac).

« En 1793, voulant user du droit qu'ils croyaient tenir de leur contribution au travail, les habitants demandaient à se servir des eaux; les arbitres, qui jugèrent leur revendication, ne leur reconnuèrent que le droit naturel d'abreuvement et de lavage. La féodalité n'était pas encore éteinte.

Plus tard en 1880, la même réclamation, formulée devant les tribunaux contre le successeur du seigneur, n'eut pas plus de succès; le droit féodal existait encore.

Après l'arbitrage et jusqu'en 1880, les municipalités n'étaient pas restées inactives, car divers projets devaient amener les eaux du canal de Calvière à Nîmes et nous priver du minime avantage qui nous restait.

En 1788, l'ingénieur Delille dressa un projet d'adduction des eaux de Boucoiran à Nîmes; en 1793, les Nîmois renouvelaient la demande d'exécution de ce projet; Messieurs Benjamin Valz et Fauquier, en 1829, offrirent de réaliser un projet en faveur de la ville de Nîmes, lequel reçut l'approbation du Commissaire chargé de procéder à son examen. C'était encore Boucoiran qui fournissait l'eau. En 1832, les ingénieurs des Chemins de Fer proposaient une adduction qui prenait l'eau à Boucoiran.

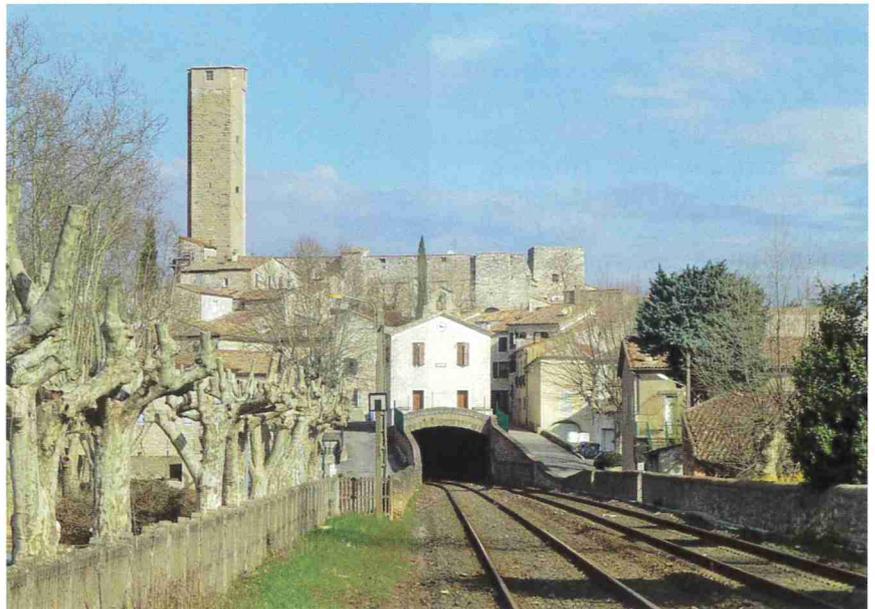
Plus tard, Monsieur Perrier imaginait de prendre les eaux du Canal de Calvière près du dernier moulin de Boucoiran pour les conduire à Nîmes. »

(Moulin, actuellement désaffecté, au sud de Boucoiran, sur la Nationale 106).

« Comme vous le voyez, par ce rapide exposé des faits, nous avons à défendre la fraîcheur de notre sol et la santé des habitants. Il faut reconnaître que les représentants locaux de Boucoiran, à ces diverses époques, n'ont pas failli à leur devoir puisqu'ils ont fait échouer tous ces projets qui tendaient à nous dépouiller de la seule eau que nous possédions.

Quand une localité n'a pas dans le sous-sol de son terroir l'eau potable nécessaire ou, ce qui arrive le plus souvent, que ces eaux ne sont pas d'excellente qualité, les autorités cherchent à s'approvisionner au loin; c'est pour ce motif que toutes les villes d'Angleterre se sont alimentées avec des eaux captées à des distances très grandes. L'eau est employée à tant

d'usages variés que, pour en avoir suffisamment, il faut, comme dit Foucher de Careil, en avoir trop pour en avoir



Boucoiran, vue générale

Boucoiran (Gard) - Vue Générale



Edit. X - Israël, Jabac - Photos sur A. Bédou - Soumiers

BOUCOIRAN (Gard) — La Barque



Edit. Delort - Cl. Photo A. Ferrac, rue d'Alcega - 6715 - Nîmes

assez. Malgré ça, l'alimentation des villes varie énormément comme débit.

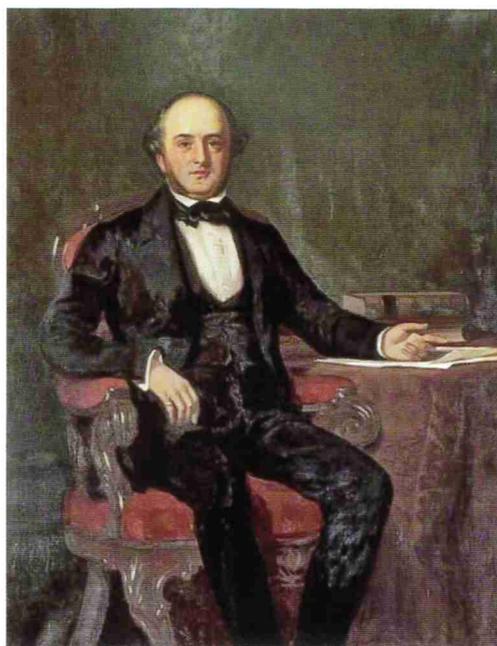
Ainsi pour les villes ci-après, le débit pour chaque habitant et par jour est de: Constantinople, 20 litres; Nantes 60 litres; Toulouse 80; Bruxelles 80; Lyon 85; Paris 123; Hambourg 125; Londres 135; Bordeaux 176; Liverpool 180; Edimbourg 190; Manchester 190; Southampton 190; Dijon 240; Besançon 246; Philadelphie 250; Carcassonne 400; Marseille 470; Glasgow 560; New York 568; Rome 1180; Washington 4000 litres.

À Boucoiran, nous serons moins favorisés que la plupart des villes précitées, puisque nous ne dépasserons jamais cent litres par habitant et par jour.

Ce volume est déjà reconnu suffisant par la plupart des écrivains sur la matière; il l'est d'autant plus si on tient compte que le canal fournit un large supplément pour les besoins agricoles et pour l'abreuvement des bestiaux.

L'abondance des eaux, la commodité de les avoir sans efforts, sans fatigue, à toute heure du jour ou de la nuit, facilitent les opérations du ménage et même de l'individu et engagent les habitants à prendre des habitudes de propreté dont la santé générale se ressentira; bien plus, il a été remarqué que dans les cités bien pourvues d'eau, l'abus de liqueurs alcooliques diminue.

En France, les populations se préoccupent d'une façon sérieuse des questions qui se rattachent à l'hygiène publique; elles exercent une réelle influence sur les administrations locales et même sur le gouvernement, aussi témoignent-elles souvent leur reconnaissance par un acte public à ceux qui ont été promoteurs d'une idée



Robert-Stewart,-Lord-Provost-de-Glasgow

qui les a conduites au bien-être. À l'étranger il en est de même. Dans un parc ombragé, fleuri et verdoyant, je dirais presque enchanteur, de Glasgow, qui sert de promenade publique, le peuple a érigé par souscription une fontaine monumentale, sur laquelle repose la statue du Lord Provost Steward qui projeta, créa et fit construire la conduite d'eau de Loch Katrine, distante de 40 milles de la Cité!

Telles sont les récompenses que les peuples décernent à la mémoire de leurs bienfaiteurs.

En amenant les eaux à Boucoiran, les municipalités se sont acquies des droits à la reconnaissance publique, nous ne la leur marchandons pas.

Honneur donc à M. Chantegrel (ancien maire de Boucoiran) qui a commencé l'œuvre et à ses collaborateurs de l'époque.

Honneur à M. Théron, notre sympathique maire qui a présidé à l'exécution des travaux, ainsi qu'à ses collaborateurs municipaux; honneur enfin à la population qui a su consentir à supporter un aussi lourd fardeau.

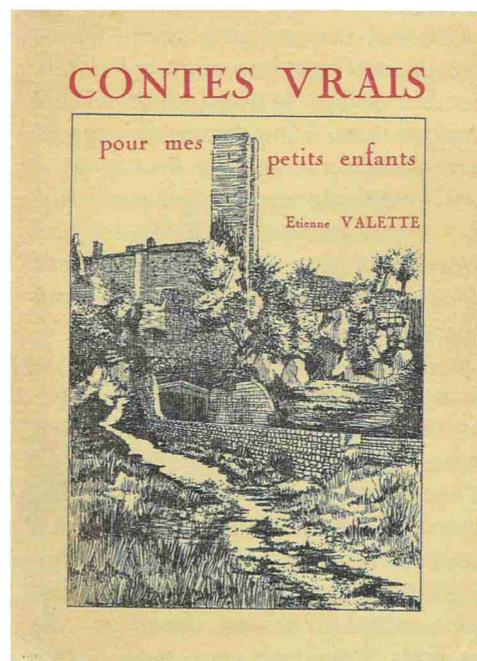
J'emplis mon verre de cette eau limpide et claire de nos nouvelles fontaines, je le lève et je bois à la prospérité de la République, à la gloire de nos Municipalités et à la santé des habitants de Boucoiran. »

À suivre...

Extrait de:

« Contes vrais pour mes petits enfants » par Étienne Valette - Paru en 1973.

Fontaine Stewart dans le parc Kelvingrove à Glasgow





N° 79

par Bernard de Fréminville

de Bon à Bon

BONNEFON Daniel (1863)

Pasteur à Saint-Christol en 1858 puis à Alais en 1863.

BONNEFOY Alfred (1872-1915)

Soldat de 1914-1918. Né le 1^{er} février 1872 à Alais, soldat de deuxième classe au 117^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale, mort des suites de maladie imputable au service le 19 septembre 1915 à Saint-Christol-lès-Alais à l'âge de 43 ans. Il figure sur le monument aux morts et sur le Livre d'Or d'Alais.

Bonne maison bourgeoise (1340)

Noms figurant sur une liste des habitants d'Alais comme habitant une bonne maison bourgeoise en 1340 : G. Boni, Bonimassip, Bedos, Caussargues, Ermengaud Nicolas et Bernard, Jean de Dions, fils de feu Bimon Dione, du Pont.

BONNET Émilien Louis (1896-1916)

Soldat de 1914-1918. Né le 27 février 1896 à Alais, soldat de deuxième classe au 208^{ème} Régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi le 11 octobre 1916 à Chaulnes (Somme) à l'âge de 20 ans. Médaille militaire, Croix de guerre étoile de bronze, citation : Soldat brave et dévoué, tombé glorieusement pour la France au combat de Chaulnes. Il figure sur le monument aux morts et sur le Livre d'Or d'Alais.

BONNET François Jules (1897-1917)

Soldat de 1914-1918. Né le 10 septembre 1897 à Sainte-Cécile-d'Andorge (Gard), soldat de deuxième classe au 267^{ème} Régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi le 10 septembre 1917 à Verdun-sur-Meuse (Meuse) à l'âge de 19 ans. Il figure sur le monument aux morts et sur le Livre d'Or d'Alais.

BONNET Jacques Émile (1879-1916)

Soldat de 1914-1918. Né le 17 septembre 1879 à Alais, sapeur au 2^{ème} Régiment du Génie, tué à l'ennemi le 30 juin 1916 à Souville (Meuse) à l'âge de 36 ans. Il figure sur le monument aux morts et sur le Livre d'Or d'Alais.

BONNET Léopold Hippolyte (1888-1914)

Soldat de 1914-1918. Né le 22 octobre 1888 à Sainte-Cécile-d'Andorge (Gard), fils de Jacques Polignac et de Nancy Zulma Dugua. Soldat de deuxième classe au 55^{ème} Régiment d'Infanterie, disparu le 20 août 1914 à Dieuze (Moselle) à l'âge de 25 ans. Il figure sur le monument aux morts et sur le Livre d'Or d'Alais.

BONNET Antoine (1673)

Galérien. Né vers 1673, fils de Fulcran et Élisabeth Valorde, peigneur de laine, camisard de Quissac. Condamné à Alais pour port d'armes, le 7 novembre 1703. Libéré le 12 janvier 1708.

Bonnet de nuit (1850)

Au 19^{ème} siècle, on ne dort pas tête nue. On porte l'inévitable bonnet de nuit, qu'on garde parfois même de jour. Un auteur de 1850 en parle : « Le bonnet de coton classique, avec sa pointe et sa mèche, était depuis longtemps revenu en faveur. Celui du quinzième siècle ressemblait tout à fait au nôtre. Je crois que l'on ne s'en servait guère que la nuit, et il faut arriver au dix-huitième siècle pour assister à son véritable triomphe. Il est alors accepté, même de jour, dans l'intérieur des appartements ». Une foule de portraits faits à cette époque représentent d'augustes personnages coiffés du bonnet de coton. Pendant que la perruque repose sur son pied dans un coin d'honneur,



le bonnet la remplace modestement; toutefois, les élégants le recouvrent d'une sorte de coiffe en toile fine serrée par un large ruban de couleur.

Bonnet de tôle (1794)

Rapport de l'agent national de la commune d'Alais aux administrateurs du district, le 21 ventôse an II (11 mars).

Une délibération porte

qu'il sera placé un bonnet de la liberté en tôle, ou en fer-blanc, aux trois couleurs, au haut de la cage de l'horloge et à la même place où était auparavant une croix qui a été enlevée. Ce bonnet, signe caractéristique de notre liberté, fut de suite commandé, il sera placé sous peu de jours.

Bonneterie (1750)

L'article vedette de la bonneterie Alaisienne est à partir de la moitié du 18^{ème} siècle la fabrication de bas de soie blancs. Complétés à la péruvienne à Nîmes par des brodeuses avec des fils de couleurs vives, ils plaisent beaucoup et sont exportés en masse vers l'Amérique latine (Pérou, Brésil, Mexique). Mais cette industrie périclité au début du 19^{ème} siècle, du fait des guerres qui paralysent le commerce maritime et des concurrences italiennes et lyonnaises.

Bonneterie (1834)

Lu dans *Le Courrier du Gard* du 7 mai. Alais. Exposition publique des produits de l'industrie du département du Gard. Après le tissage, la bonneterie est l'industrie du Gard qui a offert le plus de produits pour l'exposition. Dix maisons en ce genre ont soumis au jury départemental 208 articles. Les gants et mitaines en uni, à jour, ou brodés, soie ou fil d'Écosse, forment la grande ma-



jeurité dans ce nombre. Les bas de soie, de bourre de soie, de fil d'Écosse ou de coton, un petit nombre de bonnets ou calottes et des tulles viennent le compléter. C'est dans l'exposition de cette partie surtout que se font regretter d'immenses lacunes.

L'industrie du tissage étant presque bornée à la ville de Nîmes, on peut regarder l'exposition

comme à peu près complète dans ce genre de produits. Mais il n'en est pas de même pour la bonneterie: répandue dans une très grande partie du département, elle est, avec les filatures, la principale industrie de nos contrées et il est fâcheux que les nombreux négociants qu'elle occupe aient négligé d'envoyer des échantillons de leurs produits. Nous pouvons et devons constater que cette industrie, loin de rester stationnaire, a pris depuis quelques années un très grand essor dans notre pays. Elle a varié ses produits, leur a donné plus de finis, et par une exécution soignée autant que par la modération de ses prix, elle a beaucoup étendu ses marchés de vente.

Toute la France, la plus grande partie de l'Europe, l'Amérique et les colonies, reçoivent les produits de nos fabriques en bonneterie, et si pour les ouvrages unis d'autres fabriques françaises peuvent soutenir la concurrence avec nous, il n'en est aucune qui ne soit obligée de nous céder pour les qualités fines et légères, pour les dessins brodés et à jour.

En 1838, l'Almanach du commerce compte pour Alais à la rubrique de la bonneterie de soie une trentaine de noms, fabricants ou revendeurs.

À suivre...

"Extraits du Dictionnaire encyclopédique d'Alais, en 3 tomes, par Bernard de Fréminville, Éditions Peletine."

| | | |
|---|----------------|---------|
| OFFRE SÉLECTIONNÉE | Nom & Prénom : | |
| <input type="checkbox"/> 1 an - 52 numéros 40 € TTC | Adresse : | |
| <input type="checkbox"/> 6 mois - 26 numéros 30 € TTC | CP : | Ville : |
| <input type="checkbox"/> 1 an - Hors France 52 € TTC | Mail : | Tel : |

ABONNEZ-VOUS!
52 NUMÉROS =
40 € TTC
AU LIEU DE 83 €

- Abonnez-vous par courrier en renvoyant le bulletin ci-dessus accompagné du chèque correspondant à :
CÉVENNES MAGAZINE - B.P. 90031 - 30101 ALÈS PPDC
- Abonnez-vous par mail en renvoyant vos coordonnées à :
cevennesmagazine@gmail.com et en téléphonant au **04 66 56 69 56** pour régler par carte bancaire
- Abonnez-vous via le site : **cevennesmagazine.fr - Rubrique abonnement** - Paiement carte bancaire ou virement